

Motion Master MEEF

adoptée le 21 Janvier 2020 à l'unanimité par le conseil de faculté

À travers cette motion, la Faculté des Sciences et Technologies souhaite exprimer sa vive inquiétude sur la mise en place du nouveau master MEEF à la rentrée 2020. Ainsi, nous rejoignons sur de nombreux points les différentes motions portées par des personnels d'universités et d'INSPÉ investis dans la formation des enseignants.

Parmi l'ensemble des points d'inquiétude, nous souhaitons mettre particulièrement l'accent sur :

- **Le calendrier de la réforme** qui est irréalisable au vu du manque de précisions des textes dont nous disposons et des délais nécessaires pour faire valider une maquette par les instances élues de l'Université que nous estimons trop courts.
- **L'appauvrissement de la formation disciplinaire** des futurs enseignants qui débute dès la licence, alors que celle-ci est le cœur même du métier d'enseignant.
- **Le cadrage commun** imposé à tous les masters MEEF, et la non prise en compte des spécificités des différentes disciplines, ce qui reste un problème majeur dans la formation des futurs enseignants, notamment en sciences expérimentales et dans les formations bi-disciplinaires.
- **Le déroulement de l'année de M2** qui représente une charge de travail irréaliste pour les étudiants : gestion du stage, du mémoire, de la préparation du concours, ... sans parler de la complexité de la mise en œuvre !

Par conséquent, la Faculté des Sciences et Technologies demande le report de cette réforme, ainsi que la mise en place d'une réelle concertation afin de repenser le contenu du master MEEF.

La motion est diffusée par la direction de la FST à la Présidence, à la Vice-Présidence en charge des formations et aux directions de composantes de l'Université de Lille, dont l'INSPÉ.